



## Examens de suivi

De la naissance à 24 ans

### ● Examen de suivi général

#### Quel âge et fréquence ?

- Dans les 8 jours suivant la naissance
- Au cours de la 2ème semaine
- Avant la fin du premier mois
- Tous les mois de 1 à 5 mois, puis un à 8 mois
- 11 mois
- 12 mois
- Entre 16 et 18 mois
- Entre 23 et 24 mois
- Tous les ans de 2 à 5 ans
- Entre 8 et 9 ans
- Entre 11 et 13 ans
- Entre 15 et 16 ans

#### À quoi sert cet examen ?

Cet examen permet de faire le point avec le médecin sur la croissance et le développement de l'enfant.

#### Est-ce pris en charge ?

Examen pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie sans avance de frais (hors dépassements d'honoraires éventuels).

#### Avec quels praticiens ?

Médecin généraliste ou médecin pédiatre en cabinet, en centre de santé, dans les PMI (Protection Maternelle et Infantile).

### ● Soins Buccodentaires

#### Quel âge ?

À 3, 6, 9, 12, 15, 18, 21 et 24 ans

#### À quelle fréquence ?

Tous les 3 ans et tous les 2 ans minimum à l'âge adulte.

#### À quoi sert cet examen ?

Ces examens de prévention bucco-dentaire visent à favoriser un suivi régulier chez les jeunes, pour améliorer leur hygiène bucco-dentaire, leurs habitudes alimentaires et prévenir les risques carieux.

#### Est-ce pris en charge ?

Dispositif MT'Dents pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

#### Avec quels praticiens ?

Dentistes et assistants dentaires.

Mon médecin généraliste .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mon dentiste .....

.....

.....

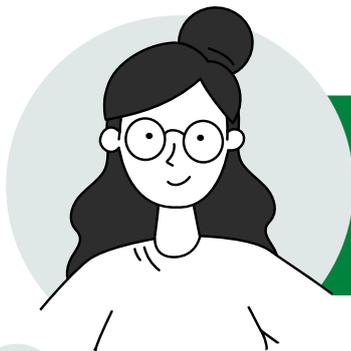
.....

.....

.....

.....

.....



## Examens de gynécologie

Femme de 25 à 65 ans

### Frottis cervico-utérin

#### Quel âge ?

De 25 à 65 ans

#### À quelle fréquence ?

Les deux premiers tests réalisés à 1 an d'intervalle puis, si les résultats sont normaux, 1 frottis tous les 3 ans.

A partir de 30 ans, un premier test HPV est réalisé 3 ans après le dernier test cytologique normal, puis le frottis et test HPV sont réalisés tous les 5 ans si les résultats des tests précédents sont normaux.

#### À quoi sert cet examen ?

Le frottis cervico-utérin est un examen effectué pour rechercher d'éventuelles anomalies responsables du cancer du col de l'utérus.

#### Est-ce pris en charge ?

Examen pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

#### Avec quels praticiens ?

Sage-femme, médecin généraliste, médecin gynécologue, infirmiers de centre de santé remplissant les conditions dans le cadre d'un protocole de coopération entre professionnels de santé en cabinet, en centre de santé, à l'hôpital, centre mutualiste, laboratoire de biologie médicale, association intervenant auprès des populations éloignées du système de santé.

### Test HPV-HR

#### Quel âge ?

De 30 à 65 ans

#### À quelle fréquence ?

Tous les 5 ans si dernier négatif.

#### À quoi sert cet examen ?

Le dépistage est fondé sur la réalisation d'un test HPV-HR tous les 5 ans, à débiter 3 ans après le dernier examen cytologique dont le résultat était normal. En l'absence d'examen cytologique antérieur un test HPV-HR doit être réalisé dès 30 ans.

#### Est-ce pris en charge ?

Le test HPV est remboursé à 70 % par l'Assurance Maladie.

#### Avec quels praticiens ?

Sage-femme, médecin généraliste, médecin gynécologue, infirmiers de centre de santé remplissant les conditions dans le cadre d'un protocole de coopération entre professionnels de santé en cabinet, en centre de santé, à l'hôpital, centre mutualiste, laboratoire de biologie médicale, association intervenant auprès des populations éloignées du système de santé.

Mon praticien .....



## Examens de mammographie

Femme de 50 à 74 ans

### ● Autopalpation mammaire

#### Quel âge ?

À partir de 20 ans.

#### À quelle fréquence ?

Le plus fréquemment possible.

#### À quoi sert cet examen ?

L'autopalpation du sein consiste à examiner soi-même ses seins, afin de s'assurer de l'absence d'anomalies passagères ou persistantes, devant conduire à une visite médicale.

#### Avec quels praticiens ?

Soi-même.

### ● Mammographie

#### Quel âge ?

De 50 à 74 ans.

#### À quelle fréquence ?

Tous les deux ans de 50 à 74 ans.

#### À quoi sert cet examen ?

La mammographie est une radiographie du sein. Elle permet ainsi de détecter les cancers du sein à un stade précoce.

#### Est-ce pris en charge ?

On reçoit une invitation par l'assurance maladie à la maison. Examens pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

#### Avec quels praticiens ?

Médecin radiologue dans un centre agréé pour les mammographies.

Mon gynécologue .....

.....  
.....  
.....



## Bilans ophtalmologiques et auditif

À partir de 40 ans

### ● Bilan ophtalmologique

#### Quel âge ?

À partir de 40 ans.

#### À quelle fréquence ?

Prendre rdv chez le médecin ophtalmologue si une baisse de vue est constatée (vue trouble, besoin de plisser les yeux, sensibilité à la lumière).

#### À quoi sert cet examen ?

Un suivi ophtalmologique régulier est indispensable pour corriger la vue et détecter les maladies de la vision liées à l'âge à un stade précoce. Ceci permet de dépister deux maladies oculaires fréquentes : le glaucome et la DMLA.

#### Est-ce pris en charge ?

Si le praticien est conventionné secteur 1, le remboursement d'une consultation d'ophtalmologue par l'Assurance maladie est pris en charge à 70%.

#### Avec quels praticiens ?

Ophtalmologiste.

Mon ophtalmologue .....

Mon médecin ORL .....

### ● Bilan auditif

#### Quel âge ?

À partir de 60 ans.

#### À quelle fréquence ?

Prendre rdv pour vérifier son audition si une baisse de l'audition est constatée ou si présence de phénomènes comme les acouphènes.

#### À quoi sert cet examen ?

Le bilan auditif est un examen des tympans ou otoscopie à l'aide d'un instrument optique grossissant. Des examens complémentaires spécialisés sont indispensables pour quantifier la perte d'acuité auditive : audiométrie, mesure des potentiels évoqués auditifs ...

#### Est-ce pris en charge ?

L'audiogramme est remboursé à 70 % par rapport à la base de la Sécurité sociale, si le patient est orienté par son médecin traitant, et hors dépassement d'honoraires.

(Se renseigner sur les bilans auditifs en général)

#### Avec quels praticiens ?

Médecin ORL.



## Bilan sanguin

À partir de 40 ans

### Bilan sanguin

#### Quel âge ?

À partir de 40 ans.

#### À quelle fréquence ?

Tous les 3 ans.

#### À quoi sert cet examen ?

Une prise de sang est un prélèvement sanguin. Il permet de procéder à tout un tas d'analyses parmi lesquelles : le bilan lipidique : cholestérol, HDL, LDL, triglycérides, et permet de diagnostiquer certaines maladies.

#### Est-ce pris en charge ?

Le remboursement des analyses en laboratoire est en partie pris en charge par l'Assurance Maladie lorsque les actes sont prescrits sur ordonnance.

#### Avec quels praticiens ?

Prescrit par le médecin généraliste ou spécialiste.



## Santé cardiovasculaire

À partir de 30 ans

### ● Dépistage de l'hypertension

#### Quel âge ?

En cas de besoin

#### À quelle fréquence ?

Régulièrement.

#### À quoi sert cet examen ?

Le dépistage de l'hypertension repose sur la mesure de la pression artérielle. Elle se mesure à l'aide d'un tensiomètre : un brassard gonflable relié à un cadran (ou à une colonne de verre contenant du mercure) qui indique la tension.

#### Avec quels praticiens ?

Médecin généraliste, à la pharmacie en libre service, chez le médecin cardiologue, la sage-femme, avec un infirmier de pratique avancée, un infirmier ou avec son propre tensiomètre.

**Mon médecin généraliste** .....

.....  
.....

**Mon cardiologue** .....

.....  
.....  
.....

### ● Bilan cardiovasculaire

#### Quel âge ?

À partir de 50 ans

#### À quelle fréquence ?

Selon votre état de santé, il pourra être renouvelé tous les 2 ans.

#### À quoi sert cet examen ?

Un bilan cardiovasculaire est un ensemble d'examen. Il a pour objectif de vérifier l'état du cœur ou de surveiller l'évolution d'une maladie cardiovasculaire.

#### Est-ce pris en charge ?

Le remboursement d'une consultation de cardiologie est pris en charge à 70% par l'assurance maladie.

#### Avec quels praticiens ?

Cardiologue.





## Examens osseux et viscéraux

À partir de 50 ans

### ● Dépistage du cancer colorectal

#### Quel âge ?

De 50 à 74 ans.

#### À quelle fréquence ?

Tous les 2 ans.

#### À quoi sert cet examen ?

Ce test repose sur la détection dans les selles de sang non visible à l'œil nu. À l'occasion d'une consultation, les professionnels de santé peuvent vous remettre un kit de dépistage. Si du sang est trouvé, une coloscopie est effectuée.

#### Est-ce pris en charge ?

Le kit est disponible en ligne (livraison à domicile), en pharmacie, chez le médecin, chez certains infirmiers, dans les centres de santé et hôpitaux.

#### Avec quels praticiens ?

Médecin généraliste, gynécologue, hépatogastroentérologue.

Mon médecin généraliste .....

.....  
.....  
.....

### ● Ostéodensitométrie

#### Quel âge ?

À partir de 50 ans pour les femmes et 70 ans pour les hommes.

#### À quelle fréquence ?

Une 2<sup>e</sup> ostéodensitométrie peut être proposée 3 à 5 ans après la réalisation de la première en fonction de l'apparition de nouveaux facteurs de risque.

#### À quoi sert cet examen ?

Aussi appelée densitométrie osseuse, l'ostéodensitométrie est un examen radiologique sécuritaire et indolore qui permet de mesurer la densité de vos os et de déterminer si vous souffrez d'ostéoporose, une affection caractérisée par une baisse de la densité minérale osseuse.

#### Est-ce pris en charge ?

L'ostéodensitométrie est prise en charge dans ces indications à 70 % du tarif fixé par l'Assurance Maladie.

#### Avec quels praticiens ?

Médecin généraliste et centre de radiologie.



## Examen prostate

Homme à partir de 50 ans

### ● Examen de la prostate

#### Quel âge ?

À partir de 50 ans.

#### À quelle fréquence ?

Tous les 2 ans.

#### À quoi sert cet examen ?

À partir de 50 ans, il est conseillé de prendre rendez-vous chez un urologue. Celui-ci recherche d'éventuelle anomalies responsables du cancer de la prostate.

#### Est-ce pris en charge ?

Cet examen n'est pas pris en charge.

#### Avec quels praticiens ?

Médecin généraliste, chirurgien urologue.

Mon urologue .....

.....  
.....  
.....



## Fiche mémo pour toute la famille

### Mes contacts

Médecin généraliste .....

.....

Dentiste .....

.....

Gynécologue .....

.....

Ophthalmologue .....

.....

Médecin ORL .....

.....

Cardiologue .....

.....

Urologue .....

.....

.....

### Numéro d'urgence

Samu : 15

Pompier : 18

Police : 17

Médecine de garde : 116-117

Urgence europe : 112

### Mes notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Rendez-vous sur :

[fondation-grandouest.mutualia.fr](http://fondation-grandouest.mutualia.fr)

Prenez soin de votre santé à proximité de chez vous

